

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<https://jeunesmagistrats.fr/v2/Petit-point-sur-l-AJM-avant-les.html>

Petit point sur l'AJM avant les vacances

- Nos activités - Réflexions/Débats - Indépendance / Responsabilité -

Date de mise en ligne : mercredi 15 juillet 2009

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Le point sur l'AJM :

Avant de partir en vacances, il était nécessaire de faire un petit point sur l'activité de l'AJM. Attention, ça bouge !

Informations générales :

- ▶ L'AJM est forte de 171 membres dont environ une cinquantaine issue de la promotion 2007 qui entrent en fonction en septembre prochain.
- ▶ Après l'Assemblée Générale du 6 juin dernier, les statuts de l'association ont été modifiés sur deux points : le porte parole est transformé en un vice-président pour assurer une plus grande lisibilité des rôles et il est précisé dans l'objet de l'association que l'AJM est « indépendante des organisations syndicales et politiques ». Ces modifications doivent pendant l'été être communiquées à la préfecture.
- ▶ Le CA de l'AJM a été renouvelé : Céline ROUX, Sylvie LEFAIX, Eloi BUAT-MENARD et Benjamin DANLOS ont rejoint le CA. Avec Noémie NATHAN qui a rejoint le CA en avril dernier, cela fait 5 nouveaux membres du CA sur 12 en quelques mois ce qui montre l'intérêt porté à l'AJM ! Sylvie LEFAIX est la nouvelle trésorière de l'association. Les animateurs des pôles ont un peu changé puisque Emilie BURGUIERE a laissé sa place à Candice DAGHESTANI. Emilie BURGUIERE, Caroline AZAR, Pauline SZSCZUKOVSKI, Luc BRIAND et Yannick MENECEUR participent toujours au CA élargi, c'est-à-dire aux différentes réunions du CA. Le CA se réunit toujours une fois par mois, à Paris pour l'instant un jour de semaine puis un jour de week-end. Tous ceux qui le souhaitent peuvent nous rejoindre. Ainsi Emmanuelle MASSON et Julien SAVOYE participent aux réunions du CA.
- ▶ Le site internet : le site internet www.jeunesmagistrats.fr a reçu de nombreux compliments. Reste à l'utiliser régulièrement pour faire diffuser la vision des jeunes magistrats. Tout magistrat peut contribuer à ce site. Le nombre des rédacteurs augmente de manière importante ; chacun peut y trouver sa place. Une newsletters est disponible et dès la rentrée, on communiquera sur ce site internet afin de le diffuser le plus largement possible.

L'initiative de la rentrée :

L'AJM organise une journée de rentrée courant octobre. Cette journée comprend un débat avec rencontres et échanges sur les qualités pour être magistrat, un déjeuner et une sortie au théâtre pour assister à la représentation de DOUZE HOMMES EN COLERES. Près de 30 personnes ont déjà manifesté leur intention de participer à cette journée.

Indépendance et Responsabilité :

L'AJM continue de rencontrer des personnalités du monde judiciaire pour réfléchir à la pratique de l'indépendance et de la responsabilité des magistrats. Ainsi elle a rencontré récemment Harold EPINEUSE et Antoine GARAPON de l'IHEJ. Elle a rencontré, après Robert BADINTER il y a deux mois, Simone VEIL le 9 juillet. Le questionnaire sur les pratiques de l'indépendance et de la responsabilité est toujours d'actualité. Il sera diffusé à la rentrée sur les listes professionnelles afin d'avoir l'opinion du plus grand nombre de magistrats. Une 20aine ont déjà répondu. Nous réfléchissons à l'organisation d'un débat dans les prochains mois sur ces questions : les nouvelles formes d'atteinte à l'indépendance, la culture de l'indépendance, la responsabilité ...

L'activité du pôle formation (Marie-Pierre Coquel)

L'AJM souhaite relayer la parole des auditeurs de justice. En lien avec les adj et notamment leurs représentants, l'AJM a mis en place une rubrique sur son site internet « Le point de vue des auditeurs de justice ». Nous espérons

que les adj l'utiliseront. Ils sont notre meilleure source d'information de l'activité de l'école. Comme nous l'avions déjà envisagé lors de la réforme de l'ENM, le pôle formation, notamment Marie Pierre COQUEL et Julien SAVOYE, vont organiser à la rentrée un débat sur les qualités pour être magistrat. Ce débat pourrait avoir lieu lors de la journée de rentrée de l'AJM. Ce pôle a pour objectif d'organiser de manière régulière des débats sur la formation des magistrats et doit notamment réfléchir à la formation commune magistrats/avocats.

L'activité du pôle accompagnement des jeunes magistrats : (Aurelie Poirier)

Dès septembre, les magistrats de la promo 2007 vont entrer en fonction. Ce pôle est là pour les accompagner si le besoin se fait sentir. Le kit de survie a été diffusé et est toujours en évolution. Les référents géographiques et fonctionnels sont à la disposition des collègues. Ce pôle a aussi pour objectif d'échanger nos avis sur les formations continues proposées par l'ENM afin de pouvoir choisir sa formation de manière éclairée. Chaque collègue peut adresser à Aurélie POIRIER 10 lignes sur sa formation afin de distribuer dès la période des choix les avis des collègues.

L'activité du pôle réflexions et débats : (Candice Daghestani)

Le principal projet pour la rentrée est la mise sur place des Groupes d'Echange et d'Analyse (GEA) autour d'un tiers afin de permettre d'échanger sur les situations difficiles rencontrées. Vanessa LEPEU s'occupe de mettre en place ce groupe. Vous pouvez vous faire connaître si vous avez des idées ou si vous êtes intéressés auprès d'elle. Vanessa Lepeu Comme nous l'avions déjà envisagé, ce pôle doit permettre un échange sur les pratiques des magistrats au travers des débats (comme sur les peines planchers) et des textes de réflexions (sur le juge d'instruction ou le parquet pourquoi pas). Toutes les initiatives sont intéressantes.

JUSTEASE : (Michael Humbert)

Justease avait été mis de côté l'année dernière en raison de l'activité intense de l'AJM et de l'actualité. C'est une des priorités de l'année 2009-2010. Mais qu'est ce que c'est ? L'idée est de déshabiller la justice par les professionnels du droit. Originale et très innovante, Justease est une grande manifestation, pensée sur une durée de 18 mois environ, permettant de réfléchir à nos pratiques et de marquer notre différence dans le paysage judiciaire. Envoyez un mail à Michael HUMBERT pour plus de précisions !

L'activité du pôle communication : (Céline Roux et Caroline Azar)

Le pôle communication a longtemps été orienté vers les relations avec l'Education Nationale et les élèves et étudiants. L'AJM poursuit ces échanges et tient à votre disposition des cas pratiques très simples pour les interventions dans les classes. L'AJM a été sollicitée pour rencontrer des étudiants ERASMUS de l'université PARIS V à la rentrée et leur présenter le système judiciaire français. Une visite du TGI de PARIS doit aussi être organisée avec eux. La nouveauté de l'année 2009/2010 est l'organisation de groupes de lecture afin d'échanger plus facilement nos réflexions sur la Justice. A suivre à la rentrée pour la première réunion. Vous pouvez d'ores et déjà contacter Céline ROUX pour vous inscrire.

Passage radio :

Michael HUMBERT a participé à l'émission « J'ai mes Sources » sur France Inter le 8 juillet dernier. L'émission portait notamment sur le « Live blog » ce qui concerne directement l'ajm, le live blog étant un nouvel outil important de diffusion d'un procès. Vous pouvez écouter cette émission pendant quelques jours encore sur

<http://sites.radiofrance.fr/francei...>

Outils de communications sur la Justice : (Noemie Nathan, Eloi Buat-Menard, Paul Huber, Sylvie Lefaix)

Depuis la création de l'AJM, traînent au fond d'un tiroir des idées un peu folles d'explication de la justice au citoyen par le biais d'une série télé notamment. L'année 2009/2010 sera orientée autour de deux projets : la prise de contact avec un producteur d'une série sur la justice afin d'envisager un partenariat avec lui et la réalisation de très courtes scenettes à mettre sur YOUTUBE ou Dailymotion sur les « Aventures judiciaires de Monsieur TOUT LE MONDE ». Rendez-vous à la rentrée avec ceux qui souhaitent écrire des scénario. Et pourquoi pas un concours d'idées ?

Bref, l'AJM foisonne d'idées et d'initiatives.

Venez vite nous rejoindre et prenez contact avec un des animateurs des différents projets.

Bonnes vacances à tous en attendant !

Paul HUBER

Président AJM